

*Le zébu et le vétérinaire
Un siècle d'histoire de l'élevage
en Afrique de l'Ouest et du Centre*

Jean BOUTRAIS

Activité débouchant sur des ressources alimentaires mais également des possibilités de revenus monétaires, l'élevage bovin défie les classifications économiques habituelles. Certes, selon leur appartenance ethnique et leur situation sociale, les éleveurs privilégient l'objectif alimentaire ou le débouché commercial. De plus, le commerce de bétail a pris récemment de l'ampleur, insérant les éleveurs dans la maille de réseaux commerciaux de plus en plus serrés et puissants. De la même façon que les cultivateurs, les éleveurs deviennent attentifs aux prix de leurs produits sur les marchés. L'élevage n'est plus une fin en soi.

A vrai dire, aucun éleveur n'a probablement jamais réussi à subsister des seuls produits de ses animaux. L'élevage n'assure pas l'autonomie vivrière ; l'alimentation des éleveurs dépend d'apports extérieurs. Autrefois, beaucoup d'entre eux trouvaient une solution simple à cette infirmité : le recours aux armes et l'assujettissement de cultivateurs, soumis à des prélèvements forcés de récoltes. Aujourd'hui, les uns se mettent à cultiver tandis que les autres participent à diverses formes d'échanges. L'élevage se prolonge, en « aval », par des circuits commerciaux. Au Mali et au Tchad, la vente du bétail représentait, récemment, plus de 15 % du produit national.

Tout en étant largement intégré dans un commerce international, l'élevage bovin reste une activité mal connue. La documentation statistique, en particulier, fait largement défaut ou s'avère peu fiable. De ce point de vue, l'élevage s'oppose à d'autres productions de rente : coton, arachide ou cultures de plantations. Celles-ci font l'objet de statistiques officielles précises et répétées, dressées par des organismes spécialisés. Au contraire, non seulement la production mais également le commerce du bétail demeurent largement dans l'ombre. Cette obscurité s'apparente à celle entourant d'autres productions qui, tout en se prolongeant par un commerce actif, échappent à une appréhension statistique, par exemple la noix de cola et le poisson.

Les filières de ces produits présentent quelques caractéristiques communes : lieux de production relativement circonscrits, « circulation » et diffusion par des réseaux commerciaux complexes et hiérarchisés. De plus, leurs production et commercialisation doivent peu à une intervention extérieure. Seul, l'élevage bovin est assisté et encadré par un service technique. Mais, dans quelle mesure le service d'Élevage s'est-il vraiment montré capable de développer et surtout, d'infléchir les

effectifs de cheptel ? Cette question n'appelle pas de réponse univoque ; elle conduit, presque inévitablement, à une approche diachronique.

L'élevage précolonial : des hypothèses

Il est difficile de préciser l'importance des effectifs bovins à l'époque précoloniale. Contrairement à une idée largement admise, il est probable que le cheptel était important. Des auteurs anglais estiment qu'au Nigeria, le nombre d'animaux équivalait, en 1886, au cheptel d'aujourd'hui. Mais, soudain, la peste bovine éclate. Cette maladie foudroyante s'étend à presque toutes les régions d'élevage. Ses ravages prennent une ampleur catastrophique lors des années 1890, 91 et 92 en Afrique de l'Ouest. Les pertes sont considérables : la grande majorité du cheptel bovin disparaît, non seulement en Afrique de l'Ouest mais également de l'Est. Des estimations récentes évaluent les pertes à 80-90 % des animaux au Nigeria et autant en Tanzanie. Les années suivantes, la maladie récidive localement.

Il ne semble pas qu'aparavant, les troupeaux aient souffert de cette maladie. Ainsi, un cheptel important autrefois aurait été durablement amoindri, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, par des coupes sombres. C'est seulement une fois la peste bovine à peu près maîtrisée que les troupeaux auraient recouvré leurs effectifs du siècle précédent. L'élevage, tout comme certaines productions agricoles, aurait été plus prospère à l'ère précoloniale.

D'autres points de vue contredisent cependant l'hypothèse d'un élevage florissant au XIX^e siècle. Durant ce siècle, les guerres se multiplient et, avec elles, les atteintes aux troupeaux : soulèvements religieux de sectes islamiques, expéditions contre des populations dites « païennes », affrontements entre puissances coloniales et empires soudanais.

Les terribles guerres suscitées par la secte Tidjaniya réduisent le cheptel bovin entre les fleuves Niger et Sénégal, contraignant des Peul du Macina à cultiver pour survivre. De même, la longue guerre entre Samory et les Français dévaste les cheptels du Soudan méridional. A la fin du XIX^e siècle, l'ancien paysage humanisé des savanes est bouleversé, non seulement par suite des massacres et déportations de groupes humains, mais également de l'anéantissement du cheptel.

Certes, les états peul théocratiques du Fouta Djallon, du Macina et de Sokoto instituent un nouvel ordre, insèrent les éleveurs au sein de structures étatiques, voire organisent et codifient l'utilisation pastorale de l'espace. Mais, inversement, la sédentarisation des Peul, leur accès à des fonctions de commandement, leur assimilation progressive aux citadins les détachent des intérêts pastoraux. Les Peul de Sokoto se dissocient entre Foulani-Haoussa et Mbororo, les seuls qui restent attachés à l'élevage. Le renouveau de la foi islamique va de pair avec une désaffection d'une partie des Peul à l'égard de l'élevage, l'accaparement par les tâches pastorales étant considéré, à la limite, comme incompatible avec une vie religieuse parfaitement conforme à l'Islam.

D'un autre côté, de nombreux indices donnent à penser que les paysanneries ont subi, au cours du XIX^e siècle, une véritable « décapitalisation » en cheptel bovin. La persistance de l'état de guerre a fini par contraindre les sociétés paysannes à renforcer leur cohésion politique autour de chefs puissants, sauf lorsqu'elles trouvaient refuge en quelque réduit protecteur. La centralisation politique autour de chefferies s'est accompagnée d'un monopole de la possession de bovins. Le gros bétail est devenu le privilège des détenteurs du pouvoir, à la suite d'une dépossession de la masse paysanne.

Une fois le bétail concentré entre les mains de quelques-uns, son devenir est devenu fragile. Il représente alors un butin de guerre, relativement facile à capturer et à massacrer. La soumission de populations paysannes par les Peul de Sokoto et de l'Adamaoua s'accompagne ainsi de l'extermination de leur cheptel bovin.

De façon plus pacifique, la finalité politique des cheptels « royaux » compromet leur essor. L'abattage d'animaux fait partie des distributions auxquelles le chef consent périodiquement, en faveur de ses gens. C'est une sorte de compensation à l'accumulation de biens entraînée par l'institution d'un pouvoir centralisé. Lorsque la menace de guerres se relâche, que l'ascendant des chefs s'impose avec moins de nécessité à la population, ils utilisent cet instrument politique (avec l'allocation de terres, de femmes ou d'esclaves) pour maintenir leurs privilèges. Comme la masse de la population ne possède plus de bovins, elle n'est pas intéressée par le devenir de ce cheptel. Toutes les occasions sont bonnes pour réclamer l'abattage de bétail. Mais ces abattages intempestifs nuisent à la capacité de renouvellement des troupeaux attachés aux chefferies. Des cheptels taurins, d'abord nombreux, diminuent puis disparaissent ainsi, surexploités à des fins politiques.

Les années difficiles de l'époque coloniale : 1880-1930

Le cheptel bovin est durement éprouvé lors des premières années de l'époque coloniale. Les dévastations des guerres de conquête ne laissent, par endroits, que des effectifs clairsemés. Surtout, la peste bovine de 1891 s'est traduite par des hécatombes. Les rares vétérinaires militaires qui se trouvaient alors sur place n'ont pu endiguer une maladie qui balaya tout le continent.

Comme en Afrique du Nord, ces vétérinaires sont entrés en Afrique de l'Ouest avec les armées françaises. Leurs efforts se concentrent d'abord sur le cheval d'armes. Lors de la conquête du Sénégal, et même après 1891, tous les chevaux des armées françaises proviennent exclusivement d'Algérie. Le rôle des vétérinaires consiste à les maintenir en état mais les pertes sont nombreuses.

A partir de 1905, les corps militaires décident de se remonter sur place, ce qui implique un gros effort de création de dépôts d'étalons, jumenteries, haras. Il accapare l'action du « Service zootechnique et des Epizooties » créé à Dakar en 1904. Cette orientation prévaut également chez les Allemands au nord du Cameroun.

L'assistance vétérinaire au cheptel bovin est négligée. Les troupes coloniales se déplacent à cheval et le portage se fait à tête d'homme. Le bœuf n'est pas utilisé pour constituer des attelages, alors que les transports de marchandises et même la poste recourent à des bœufs de trait ou à des bœufs porteurs en Afrique de l'Est et du Sud.

Une autre raison explique le désintérêt des premières autorités coloniales à l'égard des bovins. Dès leur pénétration au Soudan, les vétérinaires se rendent compte que les troupeaux comportent de beaux produits, bien adaptés aux conditions locales. Ils posent en principe qu'il serait vain de tenter de les améliorer par l'introduction de nouvelles races. De plus, ils n'envisagent pas d'intervenir en force pour donner un grand développement à l'élevage. Il suffira d'en accroître la production « de façon à en faire un modificateur des conditions de vie de l'européen »¹. C'est ce qu'entreprennent les Allemands sur les versants du mont Cameroun. A l'élevage traditionnel, fonctionnant de lui-même, il suffit d'en adjoindre un autre, pour satisfaire aux besoins de consommation de la minorité européenne.

L'attentisme des premiers responsables coloniaux en matière d'élevage bovin contraste avec les initiatives courageuses des éleveurs. Alors qu'en Afrique de l'Est, l'hécatombe de bétail lors des années 1890 vide d'anciennes régions d'élevage, cela ne semble pas être le cas en Afrique de l'Ouest. Ici, les pasteurs entreprennent aussitôt de reconstituer leur cheptel. Les uns se mettent à cultiver, les autres s'engagent dans le commerce de vêtements. Ceux qui conservent quelques animaux s'efforcent d'en renouveler la race par des croisements avec des taurins qui ont mieux résisté à

1. PIERRE (C.), 1906 — *L'élevage en A.-O.F.*, Paris, A. Challamel, p. 125.

l'épizootie². Dès qu'ils ont rassemblé une épargne, les anciens éleveurs se procurent des animaux au loin, en régions indemnes de peste bovine, par exemple en Adamaoua.

Après les calamités, l'énergie déployée pour reconstruire les troupeaux est étonnante. Plusieurs auteurs signalent avec admiration cette volonté, commune à des populations pastorales éloignées, par exemple au nord du Nigeria et dans l'actuel Mali où les Peul « tendent, de toutes leurs forces, à reconstituer leurs troupeaux »³. Alors que les pertes de 1891-92 se sont élevées à plusieurs millions de têtes, il est probable qu'elles sont réparées dès la première décennie de ce siècle. Un autre vétérinaire affirme qu'en 1912, le cheptel de l'A.-O.F. présente « une prospérité qu'il n'avait jamais connue probablement »⁴. D'après cet auteur, les pays sous administration française comptent alors 5 800 000 bovins.

A cette période faste succèdent, à nouveau, les fléaux. Dès 1912, c'est la péripneumonie bovine contagieuse, une maladie qui, elle aussi, semblait jusque-là inconnue. En 1913-14, survient une grande sécheresse, aggravée d'un retour de la peste bovine. Elle sévit au Nigeria et en A.-O.F. où les victimes sont estimées à 2 millions de têtes⁴. En 1917, la maladie se propage dans les troupeaux du Sénégal, du Soudan et de la Guinée.

Cette fois, l'administration s'émeut de la situation. Elle se résoud à prélever des vétérinaires parmi les troupes engagées dans la Première Guerre mondiale. En 1918, 1919 et 1920, l'épizootie sévit encore au nord du Cameroun et au Nigeria. Dans ce dernier pays, la mortalité est estimée à 60 % du cheptel⁵. Au Cameroun, l'année 1918 est la plus meurtrière pour le cheptel bovin au nord de Maroua⁶. En 1920, elle est aggravée par la péripneumonie. Partout, ces années marquent une réduction sensible des effectifs, accentuée par les conséquences des opérations militaires contre les colonies allemandes.

La peste bovine sévit alors à l'état latent dans toutes les régions d'élevage, sauf celles relativement isolées, par exemple l'Adamaoua du Cameroun. Les quelques vétérinaires militaires tentent de restreindre l'extension des foyers par des mesures sanitaires (incinération des cadavres) et par sérothérapie : inoculation de sang virulent et injection simultanée de sérum à des animaux qui contractent une peste bovine bénigne et acquièrent une immunité durant quelques années. De même, la péripneumonie est traitée par des prélèvements opérés sur les poumons d'une bête malade, injectés aux animaux sains. Cette méthode de prévention était déjà pratiquée spontanément par les Peul.

Il est probable que le cheptel sahélien, constamment soumis à une contamination de peste bovine, ait acquis avec le temps une certaine immunité. A partir de 1920, les foyers, bien que fréquents, ne provoquent plus des dégâts catastrophiques. Il en est différemment des régions d'élevage isolées et jusque-là préservées.

Ainsi, en 1927-28, une flambée de maladie se déclare au Cameroun. Les pertes sont alors moins graves dans l'extrême nord du pays qu'en Adamaoua où 200 000 têtes succombent, sur un total évalué à 300 000 zébus. En 1933, la peste bovine s'étend même au cheptel des Mbororo de Bouar, le plus isolé de l'Afrique centrale. En 1928, la peste bovine gagne également les réduits pastoraux au sud du Sénégal, par exemple le Fouladou, anéantissant le tiers de ses bovins⁷.

Les premières années de l'époque coloniale sont donc marquées par une succession d'essors puis de réductions dramatiques des effectifs bovins. Mais, dans l'ensemble, il est probable que le cheptel, lors des années 1920, est devenu moins nom-

2. ST CROIX (F.-W. de), 1945 — *The Fulani of Northern Nigeria*, p. 13.

3. PIERRE (C.), 1906, p. 96.

4. DOUTRESSOULLE (G.), 1947 — *L'élevage en A.O.F.*, Paris, Larose, p. 107 et 108.

5. ILCA, 1986 — *Livestock systems research in Nigeria's subhumid zone*, p. 170.

6. BLANC (R.), 1947 — La lutte contre la peste bovine au Cameroun, *Rev. élev. méd. vét. Pays trop.*, t. 1, n° 2.

7. BENOIT (M.), 1987 — *L'âge d'or du Fouladou (Sénégal) : 1903-1930*, manuscrit.

breux qu'au XIX^e siècle. La paix coloniale favorise les déplacements des éleveurs. De grands rassemblements saisonniers concentrent les troupeaux aux pâturages les plus propices, accélérant la transmission des épizooties. Au contraire, l'insécurité de la période pré-coloniale enfermait les cheptels en des espaces cloisonnés, freinant la propagation des maladies. Les conditions qui se prêtent à une aggravation des foyers de trypanosomiase humaine en Afrique centrale, favorisent également une diffusion générale des grandes maladies du bétail. Pour l'élevage, la paix coloniale n'apporte pas que des bienfaits.

La priorité à l'assistance vétérinaire : 1930-1950

La dégradation de la situation sanitaire et notamment, la répétition des grandes épizooties contraignent l'administration coloniale à réagir. Il est significatif que la création des services d'Élevage, surtout en Afrique centrale si faiblement équipée, succède fréquemment à une épizootie meurtrière de peste bovine.

Aussi bien en Afrique de l'Ouest que du Centre, la défense sanitaire des bovins ne devient efficace qu'à partir des années 1930. L'administration recrute des vétérinaires qui relèvent, dès lors, du cadre civil. Encore peu nombreux, ils multiplient pourtant les tournées et gagnent la confiance des éleveurs auprès desquels certains deviennent des figures célèbres. Bientôt, des équipes mobiles les remplacent et procèdent à des vaccinations régulières. Celles-ci se développent rapidement quand les éleveurs se rendent compte de leur efficacité⁸ : 800 000 vaccinations contre la peste bovine en 1939 et 4 800 000 en 1953 en Afrique de l'Ouest⁸.

L'utilisation de vaccin antipestique formolé permet d'enrayer les grandes épizooties ravageuses d'autrefois. La peste sévit toujours (par exemple, en 1938-39, en Oubangui-Chari) mais, si les éleveurs cèdent encore à la panique, ils ne subissent plus des hécatombes de bétail. A partir de 1945, le vaccin formolé préparé à partir de veaux est remplacé par du vaccin capripesque, plus économique et conférant une immunité plus longue⁹. La peste bovine est presque jugulée.

L'action persévérante des vétérinaires contre les grandes maladies du bétail se traduit par une augmentation générale des effectifs. En 1940, l'Afrique de l'Ouest compte officiellement 7 millions de bovins (4 millions dans les colonies françaises et 3 au Nigeria), soit encore moins qu'en 1912. En 1955, ce cheptel a progressé à 17 millions de têtes (9,5 dans les pays francophones et 7,5 au Nigeria). Au nord du Cameroun, le cheptel s'agrandit également, de 360 000 unités en 1936 à 480 000 en 1945.

Certes, les recensements du bétail, grâce aux campagnes de vaccination, cernent de mieux en mieux les effectifs réels. Mais l'essor du cheptel est incontestable lors de cette seconde période coloniale. Le phénomène n'est pas propre à l'Afrique de l'Ouest ; la partie orientale du continent bénéficie de la même tendance favorable.

Cet accroissement régulier des troupeaux introduit des perturbations dans l'utilisation de l'espace et dans les rapports entre les populations. Des éleveurs, fixés lors des décennies précédentes, quand les troupeaux étaient périodiquement décimés, partent à la recherche de nouveaux pâturages pour répondre à des animaux plus nombreux. Le recours à la mobilité concerne presque toutes les catégories sociales de pasteurs. Ceux qui furent autrefois appauvris et réduits à s'adonner à des cultu-

8. FEUNTEUN (L.-M.), 1955 — L'élevage en A.-O.F., *Rev. élev. méd. vét. Pays trop.*, t. 8, n° 2-3.

9. Les vétérinaires découvrent qu'une souche affaiblie de virus de la peste adapté à la chèvre peut conférer une immunité aux bovins. Dès lors, des chèvres sont inoculées et servent de réservoirs pour l'obtention de vaccins destinés au gros bétail.

res, reconstituent des troupeaux puis négligent l'activité agricole et se remettent à transhumer. Il se produit une « repastoralisation », aussi bien parmi les Peul du Nord-Nigeria et du Soudan français que chez les Masaï du Kenya. Le changement est si rapide que des administrateurs croient, de bonne foi, lors des années 50, que ces groupes ont toujours été des pasteurs.

Malgré l'étalement des aires d'élevage, certains pâturages commencent à présenter des signes de surcharge. L'administration anglaise prend nettement conscience de ce risque dès les années 40. Elle décide courageusement de limiter d'autorité les effectifs de cheptel en quelques régions particulièrement menacées du Nigeria : plateaux de Jos, Mambila, Bamenda. Cette politique pastorale de conservation du milieu est difficile à faire admettre par les Peul.

Au contraire, l'administration française agit dans le sens d'une augmentation constante du bétail. Pour cela, elle mise surtout sur une protection sanitaire permanente des animaux. Il ne sert à rien d'améliorer les performances des bovins si ceux-ci risquent, du jour au lendemain, d'être anéantis¹⁰.

Bien que les pertes par peste bovine soient réduites, les responsables restent sur leur garde. Des récurrences, par exemple en 1946 près du lac Tchad, rappellent que la maîtrise de la maladie n'est pas définitivement acquise. L'évolution de la situation sanitaire échappe encore au contrôle des vétérinaires. Ils bénéficient peut-être d'une simple atténuation du virus et craignent qu'en cas d'aggravation de sa virulence, les pertes redeviennent catastrophiques.

La priorité reste donc à la couverture sanitaire. C'est seulement dans les secteurs relativement protégés, comme l'Adamaoua, qu'une amélioration de la race locale est entreprise par l'importation d'animaux de race Montbéliard. Mais les produits issus de ce croisement se révèlent trop fragiles. La tentative est abandonnée en 1951.

La plupart des premières introductions de races bovines échouent en savanes humides. Tel est le sort des essais initiaux d'implantation d'élevage bovin en Afrique centrale. De 1935 à 1949, des zébus foulbé et mbororo de l'Adamaoua sont transportés, sans succès, au Congo, pour y créer des noyaux d'élevage. Un seul succès, mais d'ampleur limitée : le transfert de Mbororo à Bambari, dans l'est de l'Oubangui-Chari.

Ensuite, les choix s'avèrent plus perspicaces, en portant uniquement sur des taurins trypanotolérants, surtout des N'Dama. L'exemple venait de l'ancien Congo belge, où les premières introductions de N'Dama remontaient à 1915. Au Congo et en Oubagui-Chari, les importations de taurins se multiplient, à partir de 1950. Ils sont à l'origine d'un cheptel créé de toutes pièces en Afrique centrale. Ces initiatives dénotent déjà un élargissement des activités des services techniques, dépassant de loin les seuls soins vétérinaires.

La diversification des interventions en élevage : 1950-1970

A partir de 1950, les services d'Elevage peuvent se prévaloir des succès déjà obtenus pour en tirer argument dans le sens d'un renforcement de leur action, en réclamant des moyens budgétaires plus substantiels. Ils les obtiennent largement, grâce aux fonds spéciaux du FIDES (Fonds d'Investissement et de Développement Economique et Social), institué dès 1946 mais dont les effets ne commencent à se faire sentir qu'à partir de 1950. Les services d'Elevage s'émancipent de ceux d'Agri-

10. C'est ce qui ressort d'une « Conférence consultative sur l'Elevage » réunie à Dakar en 1936 : le développement de l'élevage dépend étroitement de sa bonne situation sanitaire ; le rôle du vétérinaire est affirmé comme primordial.

culture dans tous les pays et élargissent leurs attributions. Celui de l'A.-O.F. devient ainsi, en 1950, un « Service de l'Élevage et des Industries animales ». Sa compétence couvre donc toute la filière de la production bovine.

Dans tous les pays francophones, l'action de ce service porte sur des objectifs comparables qui mobilisent des moyens financiers importants. Il s'agit d'abord de la construction d'infrastructures : laboratoires et stations d'élevage. Chaque pays est équipé au moins d'une grande station d'élevage chargée d'étudier les races bovines locales et de les améliorer.

D'autre part, l'amélioration des pâturages est conçue par le biais de grands travaux d'hydraulique pastorale, essentiellement des forages profonds. Alors que l'administration anglaise s'efforce de freiner la dégradation des pâturages par une limitation forcée des effectifs, les responsables français l'entreprennent par l'ouverture de nouvelles aires pastorales. Certes, l'opposition entre les deux conceptions tient, en partie, au fait que le Nigeria se trouve au sud du Sahel, tandis que les pays francophones « éleveurs » s'étendent au nord, où l'espace ne manque pas. Mais elle marque également deux approches fondamentalement différentes.

Les Anglais, soucieux avant tout de la conservation du milieu, n'hésitent pas à recourir à une solution malthusienne. Les Français, peut-être plus sensibles aux aspirations des pasteurs, adoptent un point de vue plus « inflationniste » : le cheptel bovin peut encore augmenter, il suffit de lui offrir l'accès à des ressources jusque-là inexploitées.

Enfin, les services d'Élevage s'efforcent d'appliquer une « politique de la viande », en aval de la production bovine. Cela se manifeste par la création de marchés et l'aménagement de pistes à bétail, la construction d'abattoirs dans les villes.

Le bilan de cette action multiforme apparaît positif pour le cheptel bovin. En A.-O.F., à partir des statistiques officielles de 9,5 millions de bovins en 1955, un auteur estime que l'objectif de 17 millions peut être atteint en 1985¹¹. En fait, d'autres statistiques, établies à partir de campagnes de vaccination antipestique, aboutissent à ce résultat dès 1958¹². L'accroissement réel du cheptel à l'époque coloniale a donc été beaucoup plus rapide que ne le laissent supposer la plupart des documents officiels.

Contrairement aux pays anglophones, où l'administration s'oppose sur le fond aux populations pastorales, il n'existe pas de tension comparable en Afrique francophone. Ici, presque toutes les initiatives du service d'Élevage servent un objectif d'augmentation du cheptel et, dans cette mesure, elles reçoivent l'assentiment des éleveurs. Seules, les stations d'élevage fonctionnent en dehors du milieu pastoral qui n'accepte guère les animaux croisés proposés ni les modèles d'exploitation des pâturages. Mais les deux principaux partenaires : services d'Élevage et éleveurs, ne tiennent un discours vraiment différent qu'en matière de commercialisation du bétail. Les responsables accusent les éleveurs de ne pas gérer de façon rationnelle leurs troupeaux, en pratiquant des rétentions excessives d'animaux. Mais, par expérience, les éleveurs tiennent à s'assurer une marge de sécurité, de façon à pouvoir reconstituer le troupeau en cas de retour d'épizootie.

Les services d'Élevage ne jouissent pas seulement d'une grande autorité auprès des éleveurs mais également vis-à-vis de l'administration coloniale. Ils conçoivent toute la législation relative aux affaires pastorales, inspirant même les autorités dans la réglementation de questions controversées, par exemple celle des feux de brousse. Les vétérinaires en pays anglophones, uniquement attachés aux problèmes sanitaires, sont loin de détenir de telles attributions. La protection du milieu pastoral relève d'autres spécialistes.

La prospérité de l'élevage bovin à la fin de l'époque coloniale comporte cependant des ombres. D'abord, l'action vétérinaire privilégie les bovins. De ce fait, elle

11. FEUNTEUN (L.-M.), 1955.

12. *Marchés Tropicaux*, 1958 — L'élevage en Afrique noire francophone.

encourage les éleveurs à capitaliser en gros bétail. Or, plus tard, avec la dégradation de l'environnement, ce type de cheptel se révélera fragile, exposant ses détenteurs à l'appauvrissement et même, à la ruine. Le petit cheptel, ovins et surtout caprins, n'a pas bénéficié d'une attention comparable. Beaucoup de responsables européens partagent une hostilité, pas toujours justifiée, à l'égard des chèvres.

L'action vétérinaire ne s'est pas accompagnée, en Afrique francophone, d'un effort parallèle en faveur des pâturages. Les stations fourragères sont créées tardivement. Elles réussissent à sélectionner des plantes fourragères mais échouent dans leur diffusion au milieu des pâturages.

Quant à l'utilisation pour des forages profonds des crédits FIDES qui relèvent des chapitres « améliorations du milieu », elle équivaut à une faute d'interprétation. On s'en aperçoit vite : loin d'améliorer les pâturages, ces grands équipements, en concentrant d'énormes effectifs d'animaux, contribuent à les dégrader. Cependant, et malgré des mises en garde précoces, les forages se poursuivent, du Sénégal au Niger. Finalement, les choix de l'administration française satisfont peut-être tous les intérêts à court terme, mais ils n'offrent pas une vraie solution au problème des pâturages. Ils l'occultent plutôt par une sorte de « fuite en avant ».

Enfin, l'intervention publique en faveur de l'élevage n'est pas relayée par des élevages privés modernes, offrant une alternative concrète à l'élevage traditionnel. Tous ces efforts procèdent des initiatives d'une administration assez étrangère aux contraintes de la production animale. Les grands investissements ne peuvent être supportés par les budgets locaux, à partir de la seule taxe sur le bétail. Ils nécessitent le recours à l'aide de la métropole. D'autre part, les Européens ne créent pas d'élevages modernes, si ce n'est une exception au Cameroun. Ils s'engagent dans le commerce du bétail, rémunérateur à court terme, davantage que dans une activité de production animale.

C'est une autre différence de politique pastorale entre Anglais d'Afrique de l'Est et Français d'Afrique de l'Ouest. Certes, les derniers font ainsi l'économie d'un problème politique à l'heure de l'Indépendance. Mais l'absence d'élevage moderne prive les pasteurs de tout exemple concret de la possibilité d'autres techniques. Les immenses stations d'élevage étatiques ne remplissent pas ce rôle. La fidélité des pasteurs aux méthodes d'élevage traditionnelles ne tient-elle pas à ce qu'aucune alternative acceptable ne leur est proposée ?

La crise du pastoralisme : 1970-...

Comme pour les productions agricoles, la véritable coupure dans l'histoire du cheptel bovin ne coïncide pas avec les bouleversements politiques de 1960. Elle est reportée dix ans plus tard, au début des années 70. Pendant les années 60, tout se passe comme si la période précédente se prolongeait : accroissement du cheptel, encadrement vétérinaire, étalement de l'aire d'élevage. Ensuite, survient la période des remises en cause.

Avant 1960, les responsables français estimaient que les pâturages n'avaient pas encore « fait le plein » de cheptel. Les effectifs pouvaient augmenter, sans excéder les disponibilités en pâture et en eau. Les premiers responsables africains reprennent à leur compte cette attitude optimiste. Plus tard, il apparaîtra qu'elle tenait comme élément permanent un contexte climatique jugé, *a posteriori*, comme momentanément très favorable à l'élevage.

Bien que les statistiques officielles soient sujettes à caution, elles présentent l'intérêt de montrer un accroissement continu du cheptel au cours de ces années. De 1955 à 1970, les animaux en Afrique de l'Ouest francophone passent ainsi de 9,5 à 18 millions de têtes. En Afrique centrale, ils évoluent de 6,2 à 7,7 millions de bovins entre les mêmes dates. En pays sahéliens, le cheptel a presque partout doublé en 15 ans. En savanes, l'essor reste encore peu rapide.

L'élevage bovin « monte » vers le nord, atteignant des latitudes inhabituelles. La situation économique apparaît favorable à l'échelle du continent africain, d'après la comparaison entre l'évolution de la population humaine et celle du cheptel bovin. Le dernier augmente plus vite que la première, donc les disponibilités moyennes en viande et en lait par habitant s'améliorent¹³.

Cependant, la prospérité du cheptel en 1970 apparaîtra vite comme exceptionnelle et sans lendemain. Dès 1967, les pluies deviennent chaque année inférieures à la moyenne au Sahel. Les pâturages se détériorent. De plus, leur étendue se restreint, par suite de l'étalement des cultures vers le nord. Les cultivateurs d'arachide essaient de compenser la baisse du prix d'achat de ce produit en élargissant leurs parcelles, aux dépens des pâturages. Le cheptel tend à s'accroître tandis que les ressources fourragères se réduisent. Une telle divergence d'évolution ne peut se poursuivre indéfiniment.

La sécheresse de 1973 révèle ce déséquilibre de façon dramatique : de 22 millions de têtes, le cheptel des pays sahéliens chute à 14 millions. C'est la première fois, depuis le début du siècle, qu'une régression survient de façon aussi globale et brutale. Alors qu'autrefois, l'obstacle principal relevait de la pathologie, il ressort maintenant de l'alimentation du bétail. Il est bien connu qu'en 1973, les animaux sont morts de faim et non de soif ou de maladie.

Cette crise remet en cause l'orientation pastorale « française » axée sur une assistance vétérinaire avec, comme corollaire, un essor continu des effectifs. La protection et l'amélioration des pâturages deviennent, désormais, les mots d'ordre des programmes de développement. Ce changement est d'autant plus net qu'à l'ancienne métropole se substituent des agences internationales d'aide au développement. Or, en matière d'élevage, celles-ci véhiculent les conceptions « anglaises » de stricte régulation des effectifs sur les possibilités des pâturages.

Pour atteindre cet objectif difficile, les instances internationales proposent une formule toute prête, celle du ranching. Les responsables africains, désireux d'instaurer un élevage moderne et de diversifier les solutions techniques, sont prêts à souscrire à cette nouvelle formule. Les dernières années 70 sont donc marquées, dans tous les pays, par la mise en clôture de milliers d'hectares, soustraits aux éleveurs pour leur montrer comment il convient d'exploiter les pâturages.

Ces grandes opérations absorbent l'énergie et les ressources financières destinées à l'élevage, malgré des aides internationales massives. Surtout, elles sont conduites sans la participation des sociétés pastorales. D'une façon générale, les bons rapports antérieurs entre pasteurs et services d'Élevage tendent à se détériorer. Les nouveaux cadres vétérinaires, issus souvent de milieux de cultivateurs, ne manifestent plus l'attitude bienveillante de leurs prédécesseurs. Empreints de modernisme, ils accusent les pasteurs d'être à l'origine de tous les malheurs du cheptel et de pratiquer un élevage « dépassé ». De leur côté, ceux-ci se méfient des initiatives de mise en clôture des pâturages et se tiennent à l'écart. De plus, ils regrettent que les vaccinations se relâchent.

La reconstitution du cheptel bovin, à la fin des années 70, est spectaculaire et inattendue. Les pays sahéliens possèdent à nouveau 18 millions de têtes en 1980¹⁴. Cette « re-capitalisation » en cheptel rappelle un peu les réparations rapides que les éleveurs réussissaient, autrefois, après chaque ravage de peste bovine.

Mais tous les pays n'ont pas recouvré leur cheptel d'avant la sécheresse. A certains pays qui l'ont presque réussi, grâce à des aides de l'Etat (Mali, Niger) s'opposent d'autres pour lesquels le cheptel bovin semble durablement amoindri (Mauritanie, Sénégal). Ici, le petit bétail s'est substitué, en partie, aux bovins. Les éleveurs ont redécouvert les meilleures aptitudes des ovins et caprins à supporter les aléas climatiques et leur rôle pour recouvrer, progressivement, un cheptel bovin.

13. CIPEA, 1982 — *Rapport annuel*.

14. CIPEA, 1982.

Enfin, le nouveau cheptel bovin n'appartient plus toujours aux mêmes personnes qu'avant 1970. D'anciens pasteurs se retrouvent bergers de troupeaux relevant de citoyens qui ont investi dans l'élevage et su profiter des aides officielles.

Si le cheptel bovin sahélien tend à se rétablir, les aléas qui pesaient sur son avenir ne sont pas écartés. On le voit bien en 1984, quand une nouvelle accentuation de sécheresse sème la panique. Inversement, les troupeaux en savanes, autrefois minotiers et stables, progressent maintenant plus vite qu'au nord.

En ne tenant compte que de trois pays francophones au sud du Sahel (Côte d'Ivoire, Cameroun, Centrafrique), leurs cheptels comptent 1,9 million de têtes en 1955, puis 3,3 en 1970 et 5,2 en 1980. L'élevage bovin, l'un des plus fragiles, tend à se décaler vers le sud : adaptation provisoire à un cycle d'années sèches ou tendance irréversible ? Il est encore bien difficile de répondre à cette interrogation.

Dernière péripétie : l'ennemie la plus terrible du cheptel, la peste bovine, refait son apparition en Afrique centrale et au Nigeria, en 1983. Tout le monde l'avait un peu oubliée ; les anciens en parlaient bien en évoquant les malheurs du passé, mais la plupart des éleveurs l'ignoraient. Conséquence de l'abandon de la surveillance sanitaire du bétail au Soudan et au Tchad, la maladie s'est propagée comme une traînée de poudre. Les grandes peurs d'autrefois se sont emparées, à nouveau, des pasteurs. Certains cheptels n'ont évité que de justesse la catastrophe, grâce à une mobilisation générale des services d'Elevage. D'autres, par exemple au Nigeria, ont essuyé de lourdes pertes avant de recevoir une vaccination. L'alarme démontre que l'élevage bovin n'est pas encore affranchi de ses fléaux les plus graves.

Alors que les éleveurs sont à la recherche d'un nouvel équilibre entre cheptel et ressources fourragères, la formule proposée à l'élevage africain, à la fin des années 1970, se révèle déjà décevante¹⁵. Certes, les pâturages à l'intérieur des clôtures présentent un meilleur aspect qu'en dehors mais c'est surtout au prix d'un abaissement brutal de charge. Quant au cheptel en ranching, sa production s'avère médiocre à plusieurs points de vue : taux de vêlage, mortalité des veaux, âge des animaux à la maturité, taux de croissance. Le ranch à l'américaine ou à l'australienne n'apparaît déjà plus comme la panacée en Afrique. D'autre part, il suppose, implicitement, la disparition de presque toutes les sociétés pastorales.

Entre-temps, l'aide américaine a proposé aux pays africains une nouvelle race hautement performante pour créer, de toutes pièces, un élevage laitier intensif. Des vaches Holstein, introduites simultanément en beaucoup de pays, accaparent aujourd'hui les efforts des stations d'élevage pour leur faire produire du lait ou, plus simplement, pour les maintenir sur pied. Dernier avatar d'une tentative de développement de l'élevage africain en se passant de son cheptel.

Depuis les premières arrivées d'animaux Allgauer au Cameroun, en passant par les Montbéliard et les Salers, jusqu'aux Holstein d'aujourd'hui, une constante se manifeste. Le pays qui exerce une domination, détient une tutelle ou octroie simplement une aide tend à imposer sa race de bétail. Elle est parée de prestige et d'une capacité à rendre plus « performant » l'élevage africain. En ce sens, l'élevage bovin participe toujours du pouvoir. Rien n'est tout à fait changé depuis le XIX^e siècle.

Conclusion

L'histoire du cheptel africain présente quelques analogies avec celle des productions agricoles : mythe de l'âge d'or précolonial ; concentration de l'effort sur la croissance à l'époque coloniale (augmentation du cheptel, extension des cultures) mais sans amélioration décisive des techniques de production et en entraînant un

15. JAHNKE (H.-E.), 1982 — *Livestock production systems and livestock development in Tropical Africa*, p. 190-196.

gaspillage des ressources naturelles ; incertitudes et remises en cause depuis la sécheresse de 1973. Le pari de l'élevage en ranch, tout comme celui de la grande agriculture, laissent déjà entrevoir des déconvenues.

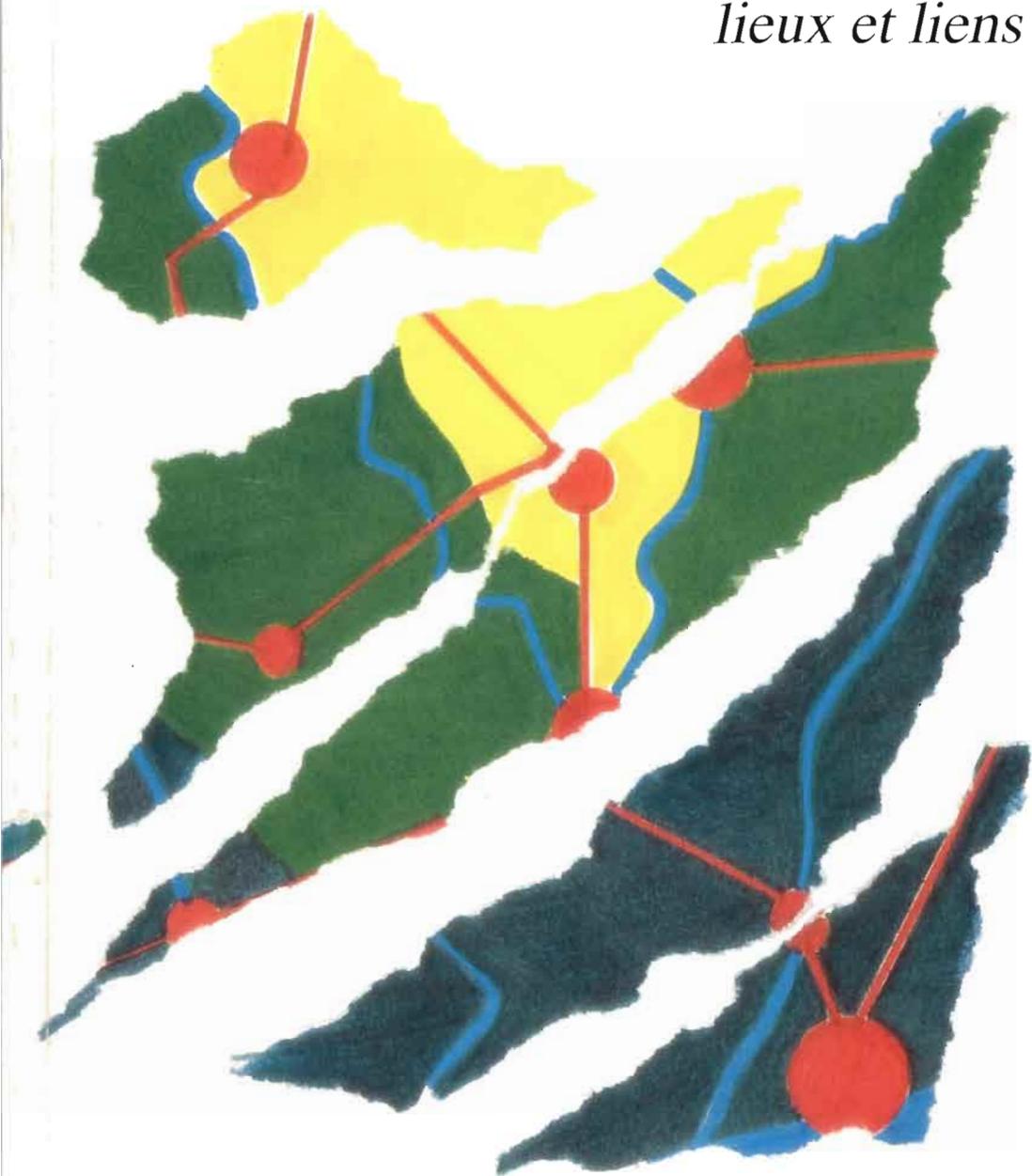
Aujourd'hui, l'élevage bovin semble enfermé dans une contradiction sans issue. D'un côté, la population s'accroît dorénavant plus vite que le cheptel¹⁶. Bientôt celui-ci ne pourra plus satisfaire la demande en viande (c'est déjà le cas pour plusieurs pays). D'un autre côté, la tentation d'accroître au maximum les effectifs de cheptel pour résorber cet écart risque de répéter l'erreur d'avant 1970 et finalement, de précipiter une ruine irrémédiable de l'élevage sahélien.

Comment le cheptel bovin peut-il satisfaire l'alimentation d'une population humaine en croissance rapide, sans compromettre les pâturages ? Tel est le problème crucial de développement que pose, aujourd'hui, l'élevage bovin en Afrique de l'Ouest et du Centre.

16. CIPEA, 1982.

Tropiques

lieux et liens



Editions de l'ORSTOM

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

*avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
et du Ministère des Affaires Etrangères*

Sommaire

Présentation - P. PELISSIER ET G. SAUTTER

Avant-propos - P. GOUROU

Liens - C. BLANC-PAMARD, A. LERICOLLAIS, J. GALLAIS,
H. ATTIA

Campagnes en devenir - J.-Y. MARCHAL, O. HOFFMANN,
L. MESCHY, J. PELTRE-WURTZ, J. BOULET, G. DANDROY,
C. SEIGNOBOS, B. ANTHEAUME, V. LASSAILLY-JACOB,
B. CHARLERY DE LA MASSELIERE, J. BOUTRAIS, M.-C.
CORMIER-SALEM, A. LERICOLLAIS, C. BLANC-PAMARD,
M. BENOIT, H. RAKOTO-RAMIARANTSOA, O. SEVIN, B.
TALLET, Y. DEVERIN, J. RAMAMONJISOA, L. DUBOURDIEU.

Autour des villes - J.-L. CHALEARD, A. DUBRESSON, G.
SALEM, M. LE PAPE, C. VIDAL, A. MANOU-SAVINA, P.
PELTRE, G. MAINET, Y. MARGUERAT, J.-L. DONGMO,
J. CHAMPAUD.

Compositions d'espaces - A. SECK, M.-C. AQUARONE,
R. POURTIER, J.-P. RAISON, M. LESOURD, A. GASCON,
M. PORTAIS, E. GU-KONU, C. TAILLARD, A. SAUSSOL,
J. BONNEMAISON, L. CAMBREZY, J. PLYA, G. SAVONNET,
E. BERNUS, J.-C. ROUX, A.-M. PILLET-SCHWARTZ, M. PE-
PIN-LEHALLEUR, A. HALLAIRE, J. O. IGUE, A. SCHWARTZ.

Liste des auteurs

Table des matières